

MANAGEMENT DE LA QUALITÉ ISO 9001:2000
Fiche de données Rion - Cahier des charges pour l'admission des bois
usagés dans le process de recyclage Egger
 (Qualité A)

Codification: DBRIO318
 Révision: 03

1. ESSENCES

Résineux / Feuillus tendres

2. DIMENSIONS

Longueur < 1.20 m

Section < 20x20 cm

Le taux d'éléments très fins ne pourra pas excéder 2 %

3. QUALITE

Il s'agit de façon générale, des produits suivants :

- Emballages (palettes, caisses, petits tourets déferrés, cagettes ...)
- Menuiseries et mobiliers en bois massif : portes, fenêtres **sans verre**, volets déferrés, tables et autres mobiliers idem.
- Charpentes non traitées, chevrons, poutres.
- Contreplaqués et panneaux de particules (**n'excédant pas 5% d'une livraison**).
- Chutes diverses de menuiseries
- Bois sains divers (à l'exclusion de bois altérés, brulés, contaminés par des insectes/champignons ou pourris).

Ils relèveront des codes nomenclatures suivants :
 03 01 05 Sciures, copeaux, chutes bois, panneaux de particules

15 01 03 Emballages en bois

4. ELEMENTS ASSIMILES CONTAMINANTS

La présence des produits désignés ci-dessous représente une inconformité :

- a) **Minéraux : caillou, pierre, graviers, terres, sable, verre, carrelage, ciment, plâtre et autres**
- b) **Contaminants Spéciaux/Déchets Industriels Spéciaux induisant un caractère de dangerosité ou de toxicité:** Bois traités (autoclave/créosotés/sels métalliques : traverses de chemin de fer, poteaux téléphoniques, mobilier extérieur) et tout bois souillé d'huile ou hydrocarbure, revêtus de peinture au plomb, brûlé, termité ou contaminé en général.
- c) **Bois provenant de déchets municipaux, de démolition, déconstruction, BTP ou relevant des codes nomenclature ou 20 01 38 et/ou 17 02 01.**
- d) **Métaux :** pièces métalliques libres de section > 1 cm² et pentures de menuiserie (quincailleries et pièces liés à l'objet de section < 2cm² admises)
- e) **Déchets banals : toute matière plastique, mousse, textile, papier, carton ordure ménagère, panneau MDF, stratifié et toute matière n'étant pas du bois**
- f) **Déchets verts :** Ne sont pas acceptables les produits peu ou non fibreux comme les souches, branchages, herbes, feuilles et autres végétaux fermentescibles.

5. NON CONFORMITE

La non-conformité au Cahier des Charges EGGER entraînera :

Responsable:	S Bonnet	Date:	22/04/2016
Rédacteur:	N Labé	Date:	23/09/2009
Mise à jour :	J Meesemaecker	Date :	22/04/2016
Vérificateur:	MI Badia	Date:	22/04/2016

- Le déclassement à valeur nulle (logistique franco) ou la refacturation du forfait transport ainsi que des coûts de tri et traitement, dans le cas où un sur-tri permet l'utilisation du produit facturation de l'expédition. Seront comptabilisées les coûts liés aux moyens matériels et humains mis en œuvre pour arriver à la qualité convenue avec le partenaire.
- Le REFUS du produit. Dans ce cas :
 - soit le camion est réexpédié chez le fournisseur et à ses frais.
 - soit les produits livrés sont isolés et envoyés en Centre de Stockage de classe II aux frais du fournisseur (A titre informatif, mise en centre de stockage : 120€/t.)

Nota: EGGER Rion se réserve la possibilité d'imputer au fournisseur la charge de dégâts éventuels occasionnés au matériel par des corps étrangers et de suspendre les livraisons. La présence d'indésirable de nature à endommager les installations induira une pénalité forfaitaire de 500 €HT après information au chef de Centre du site Fournisseur.

6. HUMIDITE

Le taux d'humidité des bois recyclés ne doit pas dépasser, en moyenne, la valeur de 40%.

7. STOCKAGE TRANSPORT

Les **zones de stockage** chez le fournisseur doivent être **propres**, de préférence **cimentées** et couvertes. Les moyens de transport utilisés doivent être autonomes pour le déchargement (fond mobile ou benne basculante), ils seront bâchés et doivent avoir été nettoyés avant chargement.

MODALITES DE RECEPTION

Les chauffeurs sont tenus de :

- présenter à l'opérateur de pesée un ticket « **Autorisation de livraison** » en date de **validité** et correspondant au produit.
- d'indiquer la nature spécifique du produit livré
- le nom et l'adresse du fournisseur
- le lieu de chargement Initial
- de respecter les consignes de circulation à l'intérieur de l'usine
- d'être équipés d'un gilet et de chaussures de sécurité
- de ne pas fumer dans l'enceinte du site
- de débâcher le chargement avant de se présenter au poste de contrôle
- de ne procéder au déchargement qu'après autorisation du Contrôleur bois

Les chargements sont pesés en 2 opérations: en charge et à vide.

Horaires de livraisons :

Du lundi au Jeudi : de 5 H 00 à 18 H 30
 Le Vendredi : de 5 H 00 à 17 H 30

oooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Entité :

Monsieur : reconnaît avoir pris connaissance du présent Cahier des Charges.

Date :

Signature :

DECHETS REFUSES DANS LA BENNE BOIS

La présence de ces éléments entraînerait une inconformité

MINERAUX



BOIS DANGEREUX



DECHETS DIVERS BANALS



METAUX LIBRES



DECHETS VERTS / SOUCHES / BRANCHES



MDF / STRATIFIE / PORTES CARTON ALVEOLE

